

Mesdames, Messieurs

En vue de la création d'une Amicale des pêcheurs pour la gestion de notre étang communal, situé aux champs montants, une assemblée générale constitutive aura lieu :

**Vendredi 26 novembre 2021 à 18 heures**

à la maison des Associations, 1 rue Guy et Joseph Berthiot.

Toutes les personnes intéressées sont vivement invitées à cette assemblée.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir.

### Ordre du jour de l'AG :

- Présentation du projet de constitution de l'Association
- Présentation du projet des statuts de l'Association
- Choix du nom de l'Association et adoption des statuts
- Désignation des membres du Conseil d'Administration et du bureau de l'Association
- Procédures de déclaration et de publication de l'Association loi 1901.



Pour la future Association,

**Le Maire,**

**Christian PINOT**

